



COMMUNE DE POISSY

Dossier DP 78498 26 Y0128

Déposé le : **02/07/2026**

Complété le : **10/07/2026**

Affiché le : **08/07/2026**

DESTINATAIRE :

Monsieur REHABI AISSA
EDF solutions solaires

43 Rue du Saule Trapu
91300 Massy

Numéro d'arrêté : **URBA_20260728_525**

Objet des travaux :

**Installation d'un générateur photovoltaïque
sur le plan de la toiture parallèlement à la
couverture, de couleur noire.**

Adresse du terrain :

87 Avenue du Maréchal Foch
78300 Poissy

Références cadastrales : **BD122**

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le Maire de la commune de POISSY certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **Monsieur REHABI AISSA EDF solutions solaires** enregistrée sous le numéro **DP 78498 26 Y0128** pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus depuis le : **10/08/2026**

Conformément à l'article R. 424-15 du Code de l'Urbanisme la présente décision est publiée par voie électronique sur le site internet de la commune, pendant une durée de 2 mois.

Un exemplaire du certificat et le dossier ont été transmis à la Sous-Préfecture de Saint-Germain-en-Laye.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

A POISSY,
Pour le Maire et par délégation,
Patrick MEUNIER
Le deuxième Adjoint
délégué aux finances, à l'urbanisme,
à la stratégie foncière et aux grands projets

#signature#

Document publié sur le [site de la ville](#) le 20/08/2026